

# Au chevet des villes moyennes

**Avec les nouveaux critères mobilisés pour redéfinir les quartiers prioritaires, des situations jusqu'alors ignorées ont émergé. Les villes moyennes sont ainsi plus nombreuses que par le passé à bénéficier de l'appui de l'Agence pour la rénovation urbaine, qui s'attache aussi à intervenir sur les quartiers de centre-ville. Benoît Zeller, directeur opérationnel de l'Anru, revient pour nous sur la spécificité de certains projets.**

*Diagonal* : **Davantage de villes moyennes figurent au nombre de celles faisant l'objet du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Quelle est la cause de cette évolution ?**

**Benoît Zeller** : Il y avait déjà beaucoup de villes moyennes ou de petites villes dans le premier programme, comme Méru dans l'Oise ou Loches en Indre-et-Loire...

Il y en a davantage aujourd'hui car la géographie prioritaire, redéfinie en 2014, a révélé de nouvelles situations et de nouvelles villes, comme Auch dans le Gers, qui ne figuraient pas dans la liste de celles vers lesquelles nous serions allés naturellement. Les concentrations de précarité au sein des agglomérations sont apparues à la suite du travail mené pour identifier les nouveaux quartiers prioritaires. Les derniers critères mobilisés – des quartiers de plus de 1 000 habitants dont le revenu médian est inférieur de 60 % aux revenus de l'agglomération – ont permis de révéler des situations jusqu'alors ignorées, dans les villes moyennes comme dans de petites villes, ou au sein de grandes agglomérations. À partir de cela, les préfets ont fait l'inventaire des sites sur lesquels il y avait un besoin de restructuration urbaine. Ce qui a favorisé le repérage des "grands ensembles", pas forcément "grands" à l'échelle nationale mais qui, à l'échelle de leurs agglomérations et compte tenu

**Le centre ancien de Vierzon, dans le Cher, bénéficie désormais de l'aide de l'Anru.**



de leur poids relatif au sein de celles-ci, impliquaient une intervention de solidarité nationale.

■ ■ **Est-il nécessaire d'adapter les méthodes d'action de l'Anru à ces échelles ?**

Il faut tenir compte d'éléments indirects, liés à la taille des quartiers par rapport à la ville et à ses ressources ou à la capacité d'action des opérateurs et des bailleurs. À Lisieux, (40 000 habitants), dans le quartier de Hauteville, il y aura 600 démolitions de logements sociaux. D'ordinaire, on ne trouve des projets d'une telle ampleur que dans de grandes agglomérations. L'enjeu consiste à mobiliser des moyens financiers pour accompagner ces opérateurs.

■ ■ **L'action de l'Anru concerne également des centres anciens dégradés. Quels sont les modes d'intervention liés à leurs situations ou à leurs tailles ?**

C'est effectivement le cas de villes comme Thiers dans la Loire ou Vierzon dans le Cher, par exemple... Il y a des superpositions de périmètres, des villes éligibles au NPNRU le sont aussi dans le cadre des Actions cœur de ville. Or, ces villes mettant en place une opération de revitalisation des territoires (ORT) n'en ont pas forcément la capacité financière. Nous renforcerons les apports en ingénierie et en moyen d'étude, ce qui a, pour des villes de cette taille, un effet démultiplicateur important et permet d'optimiser les différents moyens d'intervention. Nous avons mis en place des protocoles de préfiguration des projets, en 2015-2016, puis passé un premier contrat avec les collectivités locales pour qu'elles bénéficient de moyens d'ingénierie interne. Il est

important qu'elles puissent recourir à de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, à des études urbaines, à des bureaux d'étude technique, mais également à une assistance en matière de concertation, etc., afin qu'elles puissent rassembler ressources et compétences au service de leur projet. À cette échelle-là, ce sont des travaux qui dépassent les seuls "quartiers", comme à Denain par exemple, avec des problématiques de centres anciens. Les études sont menées à l'échelle de la ville toute entière alors que dans les grandes agglomérations elles ne portent que sur un secteur.

■ ■ **Est-il nécessaire qu'il y ait superposition des périmètres Anru et ORT pour mener une action concertée dans ces villes moyennes ?**

À Lisieux, le quartier de Hauteville se trouve à l'écart du centre, tandis qu'à Alès, une partie de chaque périmètre se superpose... L'important reste le projet que porte la collectivité pour son territoire et la présence d'une gouvernance unique, le maire ou le président de l'agglomération, avec à ses côtés une direction de projet. Ce qui importe ensuite, c'est l'articulation des dispositifs. Certaines opérations sont finançables par l'Anru et sa palette d'interventions, d'autres le sont par Action logement et la Caisse des dépôts. Par ailleurs, il y a des outils spécifiques à Action cœur de ville pour la revitalisation commerciale. L'enjeu pour les villes moyennes qui n'ont pas d'importants moyens en termes d'ingénierie, c'est la capacité de la collectivité à porter son projet. Cela suppose d'optimiser les différents dispositifs d'accompagnement et de fédérer tous ces outils de financement. ■

Propos recueillis par Marc LEMONIER